

**UN ÉTAT FORT
AU SERVICE
DES GENS.**



**UN ÉTAT FORT
POUR RÉUSSIR L'INDÉPENDANCE**



Madame, Monsieur,

Le 1er octobre 2018, nous serons au service du Québec, au service des ambitions du Québec, de celles et de ceux qui le composent et le façonnent. Nous serons au service des rêves de nos enfants, de nos idéaux familiaux, de nos objectifs professionnels et de nos aspirations collectives.

Nous serons au service du Québec, de ses rangs, de ses rivières à saumon, de ses érablières, de ses rues principales, de ses berges, de celles et ceux qui les habitent, y travaillent et sentent que les décisions qui les touchent leur échappent peu à peu.

Nous serons au service de celles et ceux qui arrivent, aujourd'hui et demain, avec l'avenir devant eux, de l'espoir et des idées. Nous nous engageons à assurer la dignité, la reconnaissance et l'épanouissement de celles et ceux qui étaient ici avant nous.

Le 1er octobre, nous aurons la chance de recommencer à regarder ensemble, dans la même direction; de recommencer à se faire, toutes et tous, confiance.

Où porter notre regard?

Nous pouvons regarder l'iniquité de notre système de santé, à commencer par la trop grande part laissée aux médecins. Nous pouvons faire davantage confiance à nos infirmières, nos préposés, nos travailleuses et travailleurs sociaux, nos pharmaciennes et pharmaciens, et tous les autres professionnels du réseau.

Nous pouvons regarder ensemble vers nos régions, faire confiance aux gens qui s'y trouvent, leur redonner des centres de décisions locaux, mettre de l'avant des moyens novateurs d'occuper notre territoire, y garder nos jeunes et y attirer des nouveaux arrivants en région. Nous allons nous assurer que toutes et tous puissent y vivre et y travailler pleinement.

Nous pouvons regarder notre démocratie pour que la vie citoyenne s'y inscrive quotidiennement en réformant d'abord notre mode de scrutin.

Nous pouvons regarder ensemble vers la réussite des jeunes et une éducation accessible à toutes et à tous.

Nous pouvons maintenir notre regard sur l'immense défi national et mondial qu'est celui de la lutte contre les changements climatiques.

Nous pouvons veiller à l'enrichissement du Québec et de son monde par le développement d'une économie plus innovante et productive, et surtout, agir enfin à propos des paradis fiscaux.

Nous regardons vers un Québec plus juste et plus équitable qui assume ses responsabilités.

Nous voulons un Québec en forme, fort et souple porté vers l'avenir.

Nous souhaitons que les regards du monde entier se tournent vers nous, attirés par la fierté que nous dégageons à assumer ce que nous sommes, à évoluer dans la diversité et à rêver collectivement ce à quoi nous aspirons devenir.

Nous visons à être cet État prêt à regarder le monde tel qu'il est. Un Québec qui sera prêt en 2022 à franchir le pas décisif et d'asseoir à la table des nations. Nous voulons construire un Québec fier de ses choix avec vous et pour vous.


Jean-François Lisée


Véronique Hivon



5 CONSOLIDER NOS FONDATIONS

- 6 Un État fort pour la démocratie,
un Québec fier de ses services

7 FORTIFIER NOS PILIERS

- 8 Un État fort pour l'éducation,
un Québec fier de ses enseignants
- 9 Un État fort pour tous,
un Québec fier de son monde
- 10 Un État fort pour l'environnement,
un Québec fier de sa nature
- 11 Un État fort pour le nationalisme économique,
un Québec fier de ses entrepreneurs

13 BÂTIR EN REGARDANT L'AVENIR

- 14 Un État fort pour la famille,
un Québec fier de ses enfants
- 14 Un État fort pour les régions,
un Québec fier de ses espaces
- 15 Un État fort pour développer le territoire,
un Québec fier de sa mobilité
- 16 Un État fort pour réussir le vivre-ensemble,
un Québec fier de ceux qui le choisissent
- 16 Un État fort pour lutter contre les inégalités sociales,
un Québec fier de ses travailleuses et travailleur
- 17 Un État fort pour promouvoir l'histoire et la langue,
un Québec fier de sa culture
- 18 Un État fort pour être ouvert et présent au monde,
un État fort pour réussir l'indépendance

19 UNE NATION FACE À SON DESTIN

21 ENGAGEMENTS

- 22 Un État fort au service des personnes âgées
- 23 Un État fort au service des chasseurs et des pêcheurs
- 24 Un État fort au service de notre culture
- 25 Un État fort au service de la démocratie
- 26 Un État fort pour la diversité
- 28 Un État fort au service de la réussite des élèves
- 30 Un État fort au service des familles
- 31 Un État fort au service de la justice
- 32 Un État fort pour la laïcité
- 33 Un État fort au service du français
- 34 Un État fort au service d'une nation en forme
- 36 Un État fort au service d'un nationalisme économique robuste
- 37 Un État fort pour faciliter la vie à nos PME
- 38 Un État fort au service des régions
- 40 Un État fort au service des patients
- 42 Un État fort pour prendre soin des plus vulnérables
- 44 Un État fort au service de la solidarité
- 46 Un État fort pour diminuer la congestion,
notre dépendance au pétrole et nos GES
- 48 Un État fort au service d'un Québec plus vert





CONSOLIDER NOS FONDATIONS

Un État fort pour la démocratie, un Québec fier de ses services



Le Parti Québécois ne s'est jamais satisfait du *statu quo*. Depuis toujours, sa raison d'être est d'améliorer, au quotidien, les réalités familiales, sociales, économiques et environnementales de toutes les Québécoises et de tous les Québécois. L'élévation des conditions de vie de celles et de ceux qui composent et façonnent le Québec ne peut se réaliser dans un esprit d'immobilisme ou de désengagement.

Depuis trop longtemps, les Québécoises et les Québécois sont captifs de cet état d'attentisme, dépouillés de leurs leviers décisionnels et, conséquemment, résignés à accepter l'inacceptable.

L'inertie à laquelle les décisions gouvernementales des dernières années nous ont menés est responsable de la période de désaffection que traverse actuellement le Québec envers ses institutions démocratiques. Il est grand temps de faire des gestes forts afin d'améliorer la santé de notre démocratie et de l'enrichir, pour que la vie citoyenne s'y inscrive. Pour cela, il faut favoriser une meilleure connaissance de nos institutions démocratiques, réformer le mode de scrutin et rapprocher les élus de leurs commettants en favorisant une approche de la politique moins partisane.

Pour que les citoyennes et les citoyens du Québec aient confiance en l'État et en notre démocratie, ils doivent être certains qu'ils sont justes. Notre système de justice est à la base du règlement des conflits de manière pacifique ainsi que du respect des droits de la personne et des lois en vigueur. Or, il est actuellement miné par les délais de traitement devant les tribunaux. Un gouvernement du Parti Québécois encouragera les modes alternatifs de règlement des conflits, améliorera l'accessibilité à la justice – du point de vue financier – et créera une instance consacrée aux victimes de violences sexuelles et conjugales. Rigueur et célérité doivent guider l'exercice judiciaire pour rendre nos institutions plus accessibles.

L'accessibilité, l'efficacité et la proximité de l'État sont aussi tributaires d'une fonction publique modernisée et qualifiée. Les travailleurs de la fonction publique sont au service de la nation : leur expertise est la clé pour contrer la corruption, encourager les meilleures pratiques et offrir des services efficaces et de qualité aux citoyennes et aux citoyens. D'ailleurs, nous souhaitons que ces services soient humains et simples à recevoir. Pour ce faire, il est impératif d'élire un gouvernement qui valorisera le rôle de la fonction publique, notamment en révisant les processus de recrutement et, surtout, de rétention des travailleuses et des travailleurs.





BAnQ GRANDE BIBLIOTHÈQUE

FORTIFIER NOS PILIERS

Le Parti Québécois souhaite un État fort pour offrir un panier de services publics de qualité et performants, qui répondent aux besoins des Québécoises et des Québécois. D'abord, parce que des services publics de qualité contribuent de manière importante à l'équité et à l'égalité des chances. Ensuite, parce qu'ils aident à accroître le pouvoir d'achat des Québécoises et des Québécois, en limitant la nécessité d'avoir recours à des services privés équivalents dont le coût est plus élevé.



Un État fort pour l'éducation, un Québec fier de ses enseignants



L'éducation est la pierre angulaire de notre société. Le Québec a fait le choix de l'éducation publique afin de favoriser l'égalité des chances.

On a assez dit et répété, au Québec, que l'éducation doit être la priorité nationale. Pourtant, la vague de désaffection des enseignantes et des enseignants met en évidence le manque de responsabilité de l'État quant à sa priorité nationale. Alors qu'il faudrait revaloriser les professions du secteur de l'enseignement, définir une politique de développement professionnel avec elles et rappeler combien elles sont précieuses et nécessaires pour l'avenir du Québec, nos enseignantes et nos enseignants sont surchargés, les champignons envahissent nos écoles, les bâtiments se détériorent et les élèves avec des besoins particuliers n'ont pas le soutien nécessaire. La réalité, c'est que l'école privée devient de plus en plus attrayante et que cela exacerbe les difficultés de l'école publique en la privant, notamment, de la mixité sociale dont elle a besoin pour se renouveler.

Car une école publique où des jeunes de tous les milieux se côtoient est le phare de la lutte contre les inégalités. L'école publique doit être plus juste, mieux financée, accessible et au cœur de sa communauté. Pour passer de la parole aux actes, le Québec a besoin d'un gouvernement qui règlera le problème de ségrégation scolaire et qui proposera une révision du financement de l'école privée et allouera les ressources nécessaires à l'édification d'écoles publiques attrayantes et au soutien des élèves à besoins particuliers.

Le Québec a besoin d'un gouvernement qui protégera les budgets de l'éducation, de la famille et de la jeunesse, même en temps de ralentissement économique ou de restrictions

budgétaires. En procédant ainsi, un gouvernement du Parti Québécois témoignera de la réelle importance qu'il accorde à l'éducation, outil fondamental de la construction du visage culturel et linguistique du Québec, devant être accessible à tous, sans exception. Un vaste chantier de rénovation et de construction d'écoles est également au cœur de notre engagement pour l'éducation publique.

Notre système d'éducation doit aussi s'enraciner en région et offrir des enseignements riches et formateurs. Les véritables citoyens qui en seront issus pourront répondre de manière innovante aux exigences du marché du travail. Il faut adapter notre système éducatif à cette réalité en s'assurant qu'il offre une solide formation générale de base, tout en étant plus flexible en ce qui concerne les formations menant à un métier. Ainsi, nous répondrons aux aspirations professionnelles de toutes et de tous, ainsi qu'aux besoins en main-d'œuvre dans toutes nos régions. C'est pourquoi l'accès des moins de 20 ans à la formation professionnelle doit être favorisé et un vaste chantier pour l'alphabétisation doit être lancé.

Par ailleurs, il faut le rappeler, la désaffection et le décrochage scolaires affectent plus de 20 % des étudiants inscrits dans nos universités. Ces abandons avant l'obtention d'un diplôme universitaire s'avèrent bien plus que des décisions personnelles : ils constituent un échec collectif quant au soutien et à la valorisation des études postsecondaires, tout comme ils représentent un obstacle majeur à notre essor social et économique, et ce, sur la scène nationale autant qu'internationale. Plus que jamais, nous devons faire des gestes forts pour soutenir l'engagement et la persévérance à entamer et à compléter des études postsecondaires. C'est ce que fera un gouvernement du Parti Québécois : dès son premier mandat, il mettra graduellement en place la véritable gratuité scolaire.

Un État fort pour tous, un Québec fier de son monde



Un État fort a la responsabilité de prendre soin de tout son monde : des laissés-pour-compte, de celles et de ceux qui n'entrent pas dans les cases du système et qui ont été les premières victimes des mesures d'austérité du gouvernement actuel. Un État est fort de la contribution de tous ses citoyens, y compris des plus vulnérables. Notre volonté d'agir afin de lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale est ferme. Un gouvernement du Parti Québécois haussera substantiellement le nombre de logements sociaux et agira concrètement afin d'accroître le pouvoir d'achat des familles, de la classe moyenne et des plus démunis. De plus, nous devons mieux prendre soin de nos jeunes en difficulté. Certains d'entre eux ont vécu des traumatismes à la suite de mauvais traitements. Nous avons la responsabilité de les soutenir et d'améliorer, entre autres, la qualité de vie de celles et de ceux qui vivent en centre jeunesse.

Les soins à domicile et le soutien aux proches aidants constituent également un virage majeur que le Québec est appelé à prendre pour favoriser l'autonomie des aînés et des personnes aux prises avec des limitations fonctionnelles.

L'espérance de vie qui s'allonge et la volonté grandissante de garder plus longtemps près de nous celles et ceux qui ont accompagné nos premiers pas changent les dynamiques sociales et médicales. Les membres de la famille s'avèrent ainsi les premiers partenaires de soins lorsqu'une personne se retrouve aux prises avec des problèmes de santé, une perte d'autonomie, une déficience ou des problèmes psychosociaux. Par ailleurs, lorsqu'on ne peut garder, comme on le souhaiterait, nos proches dans notre demeure, on ne devrait pas craindre pour leur sécurité ni leur dignité. Le Parti Québécois sera ce gouvernement qui soutiendra les proches aidants et les parents d'enfants ayant une déficience physique, intellectuelle ou un trouble du spectre de l'autisme. Il sera ce gouvernement qui assurera le contrôle et le suivi de la qualité des soins et des services offerts dans le réseau.

Notre système de santé et de services sociaux n'est actuellement pas outillé pour répondre adéquatement aux besoins de la population ni aux défis de notre époque. Pour remplir la mission qui lui incombe, il est impératif de redonner du pouvoir aux acteurs locaux, de valoriser équitablement les professionnels de la santé et des services sociaux, de remettre la prévention au cœur de sa mission, d'encourager les modèles alternatifs de soins, et de reconnaître le travail essentiel des organismes communautaires.

Au Parti Québécois, nous croyons au système de santé public. Nous savons qu'il est possible de lui redonner du souffle afin qu'il puisse soigner plus rapidement. Nous sommes de ceux qui souhaitent accorder une place plus grande aux services sociaux. Nous devons répondre aux personnes vulnérables et en détresse.



L'ampleur des sommes allouées en santé exige que cet argent soit géré avec une immense rigueur. D'une part, le Parti Québécois fera de la prévention et de la promotion des saines habitudes de vie les pierres angulaires de sa stratégie en santé. Il faut notamment faire bouger nos jeunes et nos moins jeunes, et encourager le transport actif. D'autre part, il faut cesser d'organiser notre système de santé en fonction des médecins. Un gouvernement du Parti Québécois révisera les ententes avec les fédérations médicales et le mode de rémunération des médecins, et gèlera leur salaire.

C'est le patient qui doit se trouver au cœur du système et, pour qu'il soit traité convenablement, il faut profiter des compétences de tous ceux et de toutes celles qui œuvrent dans le réseau de la santé et qui n'attendent que l'occasion d'en faire plus, et leur donner de l'espace. C'est pourquoi nous octroierons davantage d'autonomie aux professionnels de la santé autres que les médecins.

Le gouvernement du Parti Québécois ne se contentera pas de réagir aux drames de ses citoyens et citoyennes; il sera proactif et combatif, et mettra sur des politiques fortes de prévention pour contrer la tenue d'événements bouleversants. C'est en reconnaissant le travail des organismes communautaires – par l'augmentation de leur financement –, en donnant les ressources nécessaires aux CLSC pour qu'ils puissent exercer adéquatement leur rôle de prévention et d'intervention psychosociales, et en instaurant une cible nationale de réduction de la négligence que le Parti Québécois assumera pleinement sa mission de gouvernement à l'affût des difficultés.

Un État fort pour l'environnement, un Québec fier de sa nature



La crise climatique affecte lourdement la qualité de vie de toutes les Québécoises et de tous les Québécois. C'est pourquoi la lutte contre les changements climatiques fera partie des priorités de l'État. Sous la gouverne du Parti Québécois, l'État posera les jalons d'une nouvelle ère environnementale, en abrogeant la *Loi sur les hydrocarbures* adoptée par le gouvernement libéral et en s'engageant fermement à sortir le Québec du pétrole.

Un gouvernement du Parti Québécois ira de l'avant avec une nouvelle « Baie-James de la transition énergétique » : nous prendrons le virage vert de l'électrification de nos transports, tout en encourageant nos chercheurs et nos entrepreneurs du domaine environnemental à développer de l'expertise et à créer de l'emploi et de la richesse ici. Un vaste projet de rénovation verte sera également mis en avant.

Le développement durable ne doit pas être une étiquette, mais plutôt notre façon de concevoir l'avenir du Québec afin de léguer à nos enfants une Terre toujours aussi prometteuse. Ainsi, au sein d'un gouvernement du Parti Québécois, le premier ministre sera responsable du développement durable. Le Québec est immense et regorge de ressources, dont l'eau potable, qui suscitent l'envie du monde entier. Pour s'assurer de la pérennité de cette richesse naturelle inestimable, les Québécoises et les Québécois pourront compter sur un gouvernement du Parti Québécois : il en augmentera la qualité, haussera les redevances liées à son utilisation et leur en garantira l'accès.

Par ailleurs, l'incarnation du développement économique par le développement durable est possible. Nous devons miser sur l'utilisation des extrants provenant de différentes industries pour devenir des leaders de l'économie circulaire. Plusieurs villes montrent déjà l'exemple; nous devons généraliser cette pratique sur tout notre territoire.



Un État fort pour le nationalisme économique, un Québec fier de ses entrepreneurs



Le Parti Québécois agira pour l'enrichissement des Québécoises et des Québécois, comme pour celui du Québec. Nous mettrons notre État au service d'une croissance économique plus robuste, ce qui passe, entre autres, par une économie plus innovante et productive, et par une accélération des investissements et de nos exportations.

C'est avec déception que nous avons vu partir de trop nombreux fleurons québécois à l'étranger. Rona, St-Hubert, le Cirque du Soleil, la Série C de Bombardier... la liste est longue. Il faut faire preuve de fermeté et mettre en avant un nationalisme économique assumé afin de soutenir l'entrepreneuriat québécois et ses succès. Puisque la Caisse de dépôt et placement du Québec joue un rôle crucial en matière économique, le Parti Québécois lui redonnera sa mission économique originale, en incluant à son mandat le développement économique régional et la protection des sièges sociaux stratégiques.

L'État doit aussi déployer tous les outils nécessaires pour soutenir et propulser nos entrepreneurs, car les PME sont un pilier de notre économie. Un gouvernement du Parti Québécois mettra en avant le concept d'achat local pour nos institutions afin de favoriser les entreprises d'ici, partout sur notre territoire, et veillera à ce que les fournisseurs locaux soient respectés, en exigeant un seuil de 25 % de contenu québécois dans les grands projets à venir.

L'entrepreneuriat est plus attrayant que jamais pour les jeunes Québécois, et l'État doit soutenir cette confiance que les Québécoises et les Québécois cultivent en eux-mêmes. Le Parti Québécois est déterminé à alléger la réglementation et à réduire la paperasse gouvernementale. Cela créera un environnement propice à l'entrepreneuriat, plus souple et plus compréhensif. À son tour, cet environnement entrepreneurial facilitera le lancement et le transfert d'entreprises privées et collectives, et leur permettra d'être plus habiles et présentes, ici et dans le monde.

Il faut l'affirmer sans détour : le Québec est ouvert aux affaires, mais tient à l'équité. Pour être crédible dans cette volonté, l'État, sous la gouverne du Parti Québécois, suspendra l'application de conventions fiscales conclues par le gouvernement fédéral avec plusieurs paradis fiscaux et verra à ce que les multinationales actives au Québec versent des impôts reflétant les revenus qu'elles ont générés chez nous.

L'économie numérique, l'économie collaborative et l'intelligence artificielle marqueront rapidement notre société, comme l'ont fait les précédentes révolutions technologiques. Bien que cela pose plusieurs défis, ces nouveaux vecteurs représentent surtout des occasions de développement pour le Québec. Un gouvernement du Parti Québécois entend prendre ses responsabilités afin de bien s'y préparer. Nous devons à la fois apporter des changements législatifs permettant l'éclosion de ces nouvelles économies et mettre en place des mesures pour soutenir les travailleuses et les travailleurs qui risquent de subir une perte d'emploi. Nous devons être proactifs en favorisant la recherche et le développement d'incubateurs d'innovations technologiques et sociales. Il faut assurer l'équilibre entre les industries implantées et les nouveaux joueurs qui redéfinissent plusieurs façons de faire. Nous avons les infrastructures, les ressources et les talents, bref, tout ce qu'il faut pour réussir ce grand virage. Donnons-nous le gouvernement qui mettra en avant une politique numérique audacieuse.

Un gouvernement du Parti Québécois entend assurer la pérennité de son industrie navale et le maintien de l'expertise québécoise



BÂTIR EN REGARDANT L'AVENIR



Un État fort pour les régions, un Québec fier de ses espaces



Les régions du Québec sont bien plus qu'un terrain de jeu récréatif. Elles sont le moteur économique du développement et de l'occupation de notre territoire. La diversité québécoise est, au premier chef, riche des particularités régionales. Il en va de la pérennité de notre identité nationale de s'assurer que toutes les régions du Québec disposent des leviers nécessaires à leur vitalité culturelle, sociale et économique.

Notre choix est clair : il faut pouvoir vivre en région, travailler en région et décider en région. Il faut donc que l'État redonne du pouvoir décisionnel aux régions en évitant le « mur à mur », qu'il rapproche les services des gens, s'assure de l'accès aux écoles et à l'enseignement supérieur sur tout notre territoire, et garantisse des liens routiers, ferroviaires et aériens abordables.

Un État fort pour la famille, un Québec fier de ses enfants



Qu'elle soit recomposée, nucléaire, homoparentale ou monoparentale, la famille constitue le cœur de nos vies. Puisque ce point d'ancrage se redéfinit constamment, la façon de répondre à ses besoins doit aussi évoluer et se transformer.

L'État québécois doit répondre à cette attente légitime des familles, qui souhaitent se retrouver et profiter davantage des moments qui comptent. Il doit également soutenir les jeunes familles en encourageant le télétravail et en améliorant l'accessibilité aux services de garde éducatifs. En tant que gouvernement, le Parti Québécois donnera la priorité au développement de nouvelles places en centre de la petite enfance, réduira les tarifs des services de garde éducatifs et offrira l'équité de traitement aux parents adoptants.



Un État fort pour développer le territoire, un Québec fier de sa mobilité



Nous avons de magnifiques terres agricoles au Québec. Il faut redéployer la Politique de souveraineté alimentaire pour que plus de 50 % des aliments consommés ici, dans les assiettes de nos hôpitaux, de nos écoles, de nos institutions, proviennent de chez nous. Encourager les produits d'ici permet de réduire les risques et la pollution, de diminuer l'empreinte carbone et d'assurer une meilleure qualité des produits.

Encourager les produits d'ici, c'est aussi reconnaître le professionnalisme des agriculteurs qui prennent soin de nos terres, de nos cultures et de nos bêtes. Nous encouragerons fermement le virage vers l'agriculture biologique et à échelle humaine. Le Parti Québécois incarnera un État voué à la relève agricole, plutôt qu'aux grands spéculateurs.

Le développement du territoire est tributaire autant de comment nous l'occupons que de comment nous y voyageons. Aussi, la question de la mobilité est centrale dans la lutte contre les changements climatiques. En plus de contribuer à la diminution du temps perdu dans la circulation, à un meilleur accès aux régions du Québec, à l'essor du tourisme et à la possibilité de passer plus de temps en famille, offrir une solution durable et efficace en mobilité est un levier indispensable pour réduire nos émissions de gaz à effet de serre.

Cette vision doit s'incarner dans des projets concrets, autant pour la région métropolitaine que pour la capitale nationale et nos régions. Le transport collectif, tant intrarégional qu'interrégional, doit nous mobiliser afin d'assurer une plus grande occupation du territoire et une meilleure mobilité. Nous devons mettre, notamment, l'accent sur le transport actif, l'autopartage et le covoiturage, trois modes de transport modernes et adaptés aux réalités technologiques du XXI^e siècle.

Le Parti Québécois propose déjà des projets en transport collectif pour incarner cette vision. Le Grand Déblocage pour la région métropolitaine permettra, par exemple, de desservir des secteurs où l'utilisation de la voiture est actuellement inévitable. Il permettra de relier plusieurs pôles régionaux comme Joliette, Saint-Jean-sur-Richelieu et Saint-Hyacinthe à la métropole. Le Grand Déblocage, c'est un projet intégré dans la grande région métropolitaine, pour le bien des gens; c'est ainsi que le transport collectif doit être pensé.

Pour la capitale, un gouvernement du Parti Québécois soutiendra le projet de tramway et de trambus. Il est temps que la région de Québec se dote d'une armature de transport collectif adaptée à sa réalité de capitale nationale.



Un État fort pour réussir le vivre-ensemble, un Québec fier de ceux qui le choisissent



Le Québec est depuis son origine une terre d'accueil où vivent en harmonie des gens provenant des quatre coins de la planète. L'intégration et la participation de toutes et de tous à la société québécoise est une responsabilité partagée entre ceux qui arrivent et ceux qui accueillent. Le vivre-ensemble, c'est aller au-delà des apparences et aborder les discussions difficiles en fonction de ce qui nous unit plutôt qu'en insistant sur ce qui nous différencie. Le Québec est la nation où peut s'épanouir collectivement une pluralité de gens, indépendamment de leur lieu de naissance, de leurs croyances religieuses, de leur orientation sexuelle ou de leur identité de genre. C'est pourquoi un gouvernement du Parti Québécois intégrera à la *Déclaration sur les valeurs communes de la société québécoise* le respect des droits des personnes LGBTQ+.

Un État mené par le Parti Québécois fera du vivre-ensemble un projet ayant pour but de transformer les rêves en succès par des mesures facilitant l'intégration et l'accès à l'emploi pour celles et ceux qui se joignent à la collectivité québécoise. Le Parti Québécois soutiendra ces nouvelles citoyennes et nouveaux citoyens en exigeant, entre autres, une connaissance intermédiaire du français avant leur arrivée au Québec et en investissant dans les services de francisation.

La question des seuils d'immigration doit être dépolitisée. Ceux-ci doivent être fixés à la lumière des recommandations de la vérificatrice générale. De plus, un gouvernement du Parti Québécois, résolument en faveur d'un État laïque, adoptera des balises claires en matière d'accommodements et de port de signes religieux.



Un État fort pour lutter contre les inégalités sociales, un Québec fier de ses travailleuses et travailleurs



Le dialogue et la mobilisation pour le plein emploi et une société juste et équitable sont au cœur du construit québécois. L'encadrement des relations de travail doit suivre l'évolution de notre société. Le travail n'est plus toujours localisé dans un bureau, le travail autonome est de plus en plus présent, de plus en plus, les travailleurs seront amenés à changer plusieurs fois d'emploi dans une vie. Un gouvernement du Parti Québécois prendra acte de ses changements en rendant caduques les clauses de disparité de traitement à échéance des conventions collectives. Il modernisera le Code du travail afin d'interdire à un employeur d'utiliser à l'intérieur ou à l'extérieur d'un établissement les services ou le produit du travail autres que ceux d'une salariée ou d'un salarié faisant partie de l'unité d'accréditation en grève ou en lockout.



Un État fort pour promouvoir l'histoire et la langue, un Québec fier de sa culture



Le français, c'est la sève qui coule dans nos veines depuis plus de 400 ans. Il faut favoriser son développement et encourager celles et ceux qui le font vivre. C'est notre distinction première comme peuple d'Amérique, c'est le cœur de notre culture. Au fil des derniers siècles, cette culture a évolué, mais elle est restée forte et digne. C'est notre responsabilité de poursuivre dans cette voie.

Un gouvernement du Parti Québécois misera sur l'apprentissage du français par nos élèves et nos tout-petits, car c'est la condition de base du succès de leur cheminement scolaire et de leur vie de tous les jours. De plus, il protégera et garantira l'usage du français en milieu de travail, et s'assurera que les étudiantes et les étudiants fréquentant nos établissements d'enseignement supérieur le maîtrisent bien.

L'État québécois que nous envisageons sera au service de sa culture. Il valorisera nos artistes et nos créateurs dans l'expression de leurs talents – pour chanter, écrire, dire et interpréter le Québec d'hier, d'aujourd'hui et de demain –, afin qu'ils puissent vivre décemment, dans toutes nos régions. Il soutiendra vigoureusement ses grandes institutions, piliers de la vie culturelle.

Un État mené par le Parti Québécois soutiendra les municipalités, les organismes et les citoyens qui voient à la valorisation et à la préservation de notre patrimoine. Il fera de même pour celles et ceux qui favorisent l'approfondissement de la connaissance de notre histoire nationale et sa diffusion.

Le Parti Québécois tient à rétablir les ponts et à reconnaître sans ambivalence les Premières Nations et la nation inuite comme peuples fondateurs du Québec d'aujourd'hui. Pour ce faire, un État gouverné par le Parti Québécois favorisera les relations de nation à nation avec les Premières Nations et la nation inuite, en collaborant avec elles afin de trouver les meilleurs outils pour assurer leur plein développement et protéger leur patrimoine culturel. Il ratifiera, aussi, dès le début de son mandat, la *Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones*.

Un État fort pour être ouvert et présent au monde, un État fort pour réussir l'indépendance



Pour avoir un gouvernement qui soit pleinement au service de nos familles, selon nos valeurs et nos objectifs, il faut qu'il ait la pleine liberté de décider et d'agir. Tant qu'un autre gouvernement gèrera une partie substantielle de nos outils fiscaux – étant donné qu'il reçoit chaque année des dizaines de milliards de dollars de nos taxes et impôts – et tant qu'il pourra périodiquement empiéter sur nos décisions et nos programmes sans que nous ayons notre mot à dire, nous serons limités dans notre développement.

Un Québec souverain pourra enfin consacrer tous ses leviers de développement aux collectivités d'ici, avec les intérêts des familles québécoises en tête. Il pourra ainsi atteindre son plein potentiel, librement, comme le font quelque 200 pays souverains dans le monde. C'est pourquoi un gouvernement du Parti Québécois remettra à jour les études sur l'indépendance.

Nous savons que le Québec dispose de tous les talents, de toutes les ressources pour être indépendant. C'est le cœur et la raison de notre engagement. Pour avoir un gouvernement qui soit pleinement au service de la nation, nous devons être seuls maîtres chez nous afin de poursuivre plus sagement nos collaborations avec toutes les nations amies, en fonction de nos priorités. En matière de justice, il faut décider nous-mêmes des lois qui nous gouvernent. En matière d'immigration, il faut que nous soyons les seuls gestionnaires de nos frontières et des critères à respecter pour s'installer au Québec, terre des plus accueillantes. Seule la souveraineté le permettra.

D'ici à ce que le Québec puisse se joindre au concert des nations, un gouvernement du Parti Québécois propose de renforcer la présence du Québec à l'international et de faire preuve de leadership.



UNE NATION FACE À SON DESTIN



Au sortir de 15 années de gouvernance libérale presque ininterrompues, la société québécoise a besoin d'air frais, d'un nouvel élan. Après les scandales de corruption, les mesures d'austérité et les promesses brisées, les liens de confiance entre les élus et la population, ainsi qu'entre l'État et les citoyens, sont à raffermir. Nous devons retrouver nos ambitions et nos moyens.

Pour leur part, nos services publics ont besoin d'un sérieux coup de barre. Des CPE à nos tribunaux, en passant par nos écoles publiques et nos hôpitaux, il est temps d'accorder les ressources nécessaires à notre bien-être collectif.

Il va sans dire que le Québec a besoin de se remettre à rêver, à construire des projets audacieux et à cultiver sa fierté. Fierté de ce que nous sommes, fierté de nos racines et fierté de ce que nous léguerons aux prochaines générations. Cette remise en marche du Québec – un Québec bouillonnant d'idées et qui réalise de grands projets –, ce sera notre mandat au lendemain de l'élection du 1er octobre prochain.

Puis, naturellement, après le premier mandat, nous en sommes convaincus, le Québec reprendra confiance en lui-même et reconnectera avec son destin. Il aura alors rendez-vous avec son histoire pour devenir le pays qu'il mérite d'être.

**Ensemble, nous remettons
le Québec au monde.**



ENGAGEMENTS

VERSION DU CONSEIL NATIONAL XVII-2.
26 ET 27 MAI 2018.

* Des engagements additionnels seront ajoutés d'ici le 1^{er} octobre 2018.

UN ÉTAT FORT AU SERVICE DES PERSONNES AÎNÉES



L'espérance de vie augmente, les gens vieillissent et ils vieillissent pour la plupart en bonne santé. Les personnes âgées souhaitent continuer à contribuer à la communauté, à s'impliquer dans la vie de notre société.

Un gouvernement du Parti Québécois tiendra des États généraux sur les conditions de vie des personnes âgées au Québec. Il présentera une vision globale pour faire face au défi que représente le vieillissement de la population.

Un État fort pour le soutien à domicile

- Assurer un financement adéquat privilégiant l'autonomie, mieux prendre soin des personnes âgées;
- Augmenter le soutien à domicile d'au moins 100 M\$ par année pendant 5 ans; à terme, cela représente 500 M\$ additionnels par année;
- Étendre le réseau public de services à domicile en s'appuyant aussi sur les entreprises d'économie sociale;
- Bonifier le programme d'adaptation de domicile et améliorer les délais de traitement des demandes;
- Mettre en place une politique pour les proches aidants, contenant notamment 8 heures de répit par semaine;
- Mieux financer les organismes communautaires offrant du soutien et du répit aux proches aidants, et en faire la promotion;
- Étendre le programme d'appels automatisés PAIR à l'ensemble du Québec au cours du mandat;
- Soutenir l'achat de matériel technologique permettant d'assurer une meilleure sécurité aux personnes âgées;
- Appuyer la mise en place d'équipes multidisciplinaires afin de soutenir les personnes âgées qui restent chez elles, de leur assurer un continuum de services et de les tenir informées;
- Assurer un soutien adéquat au transport des personnes vers les centres de jour, permettant ainsi de briser leur isolement.

Un État fort au service de la santé des personnes âgées

- Autoriser les hygiénistes dentaires à faire des nettoyages en CHSLD et ailleurs;
- Former des équipes d'infirmières et de pharmaciens en CHSLD;
- Assurer un minimum d'activités physiques et de loisir dans tous les centres d'hébergement, publics et privés, pour personnes âgées.

UN ÉTAT FORT AU SERVICE DES CHASSEURS ET DES PÊCHEURS



Le Parti Québécois a toujours été un grand défenseur de la forêt publique québécoise. En 1977, c'est un gouvernement du Parti Québécois qui a redonné la forêt à la population en abolissant les clubs privés et en créant les Zones d'exploitation contrôlées (ZEC). Encore aujourd'hui, le Parti Québécois est le seul parti qui propose une vision pour les régions, qui pense aux chasseurs et aux pêcheurs.

Nos propositions visent à faciliter l'accès à la faune québécoise, en le rendant plus abordable. Ainsi, davantage de familles pourront profiter des grands espaces, des campings, de la nature et de ses bienfaits. Un État fort au service des chasseurs et des pêcheurs, c'est une approche ambitieuse pour redonner aux Québécois les moyens et le goût de renouer avec des loisirs qu'ils avaient délaissés.

Un État fort au service des pêcheurs et des chasseurs

- Rendre gratuit le permis d'initiation à la chasse pour tous;
- Rendre gratuit le permis de pêche pour les moins de 18 ans;
- Diminuer de 20 % le prix des permis de pêche;
- Doubler progressivement le nombre de baux de villégiature tirés au sort annuellement;
- Rétablir la table de concertation pour déterminer les coûts des baux de villégiature et la cote qui s'y rattache;
- Mettre en place une stratégie nationale pour limiter les coûts des rampes de mise à l'eau.

UN ÉTAT FORT AU SERVICE DE NOTRE CULTURE



Expression de nos talents individuels et collectifs, somme de nos sensibilités, témoignage de notre peuple, notre culture est à chérir et à protéger.

Avec l'avènement de nombreuses plateformes de diffusion numériques, nous pouvons exporter nos œuvres jusqu'à des frontières inespérées. Encore faut-il s'assurer que notre culture ait la place et les revenus qui lui reviennent ici!

Un État fort au service de la culture québécoise

- Augmentera de façon importante le budget du ministère de la Culture et des Communications;
- Soutiendra les médias, peu importe leur structure économique;
- Percevra désormais la taxe de vente sur les biens et services achetés à l'étranger sur Internet (Netflix, par exemple), tout en réduisant le taux de taxation d'un montant équivalent sur l'ensemble des biens et services;
- Fera en sorte que les sites de vente en ligne, comme ceux qui permettent la diffusion en continu, offrent à leurs clients au Québec des pages d'accueil spécifiques, mettant en avant au moins 70 % de créations québécoises, dont 65 % seraient francophones, afin de promouvoir les œuvres francophones et québécoises en vitrine, sans restreindre le contenu de l'offre en ligne;
- Appuiera les initiatives de captation artistique du spectacle vivant, pour doter le Québec d'une mémoire numérique et de façon à pouvoir la diffuser sur de multiples plateformes, facilitant ainsi l'accès à la culture pour les classes défavorisées, les personnes à mobilité réduite et celles vivant dans les régions éloignées;
- Interviendra contre les impacts de l'offre illégale, des politiques de prix inéquitables ou encore de la protection difficile du droit d'auteur;
- Mettra en place des projets pilotes dans les écoles primaires pour que les enfants découvrent l'histoire de leur milieu de vie et développent un attachement à leur quartier et à leur région.

UN ÉTAT FORT AU SERVICE DE LA DÉMOCRATIE



Le Parti Québécois s'est engagé à ce que les élections générales de 2018 soient les dernières à se tenir sous le mode de scrutin uninominal à un tour.

De concert avec les autres partis, un gouvernement du Parti Québécois s'engage à déposer, d'ici le 1er octobre 2019, un projet de loi qui instaurera une réforme du mode de scrutin afin que celui-ci reflète mieux la volonté du peuple québécois.

Un État fort au service de la démocratie

- Cette réforme sera menée dans le respect de six principes fondamentaux :
 - ▶ Refléter le plus possible le vote populaire;
 - ▶ Assurer un lien significatif entre les électeurs et les élus;
 - ▶ Viser une représentation équitable des régions;
 - ▶ Favoriser la stabilité du gouvernement et la concertation du corps électoral;
 - ▶ Offrir un système accessible dans son exercice et sa compréhension;
 - ▶ Contribuer à une meilleure représentation des femmes, des jeunes, des Autochtones et des Québécois d'origines diverses;
- Préconiser un mode de scrutin proportionnel mixte régional;
- S'assurer que cette réforme s'opère dans le respect des particularités locales, afin que l'identité de chacune des régions du Québec s'en trouve renforcée;
- Prévoir que ce nouveau mode de scrutin soit utilisé lors de la consultation générale suivant la prise du pouvoir.

UN ÉTAT FORT POUR LA DIVERSITÉ



L'intégration et la participation de tous à la société québécoise sont une responsabilité partagée entre ceux qui arrivent et ceux qui accueillent.

Le vivre-ensemble, c'est aller au-delà des apparences et aborder les discussions difficiles en fonction, avant tout, de ce qui nous unit.

C'est, aussi, transformer les rêves en succès par une série de mesures facilitant l'intégration et l'accès à l'emploi pour les nouvelles Québécoises et les nouveaux Québécois.

Un État fort pour la diversité

- Instaurera un guichet unique de reconnaissance des acquis;
- Étendra le projet pilote de reconnaissance intensive des acquis mené actuellement par Qualification Montréal avec Emploi-Québec, et en assurera le financement adéquat;
- Établira un cadre légal commun sur la reconnaissance des acquis et l'obtention de stages professionnels couvrant les universités et les ordres professionnels;
- Informera les candidats à l'immigration au moment de leur candidature des exigences qui seront requises pour la reconnaissance de leurs diplômes et de leurs qualifications, afin de prévenir les échecs;
- Reprendra immédiatement la négociation avec la Tunisie, le Maroc et l'Algérie pour des ententes de reconnaissance réciproque des compétences professionnelles;
- Interdira la condition de première expérience canadienne de travail, qui est un réel obstacle à l'embauche pour les Québécois d'adoption;
- Bonifiera substantiellement le Programme d'aide à l'intégration des immigrants et des minorités visibles en emploi (PRIIME) et autres programmes de stages ou de première expérience en entreprise;
- Établira un régime d'inspection et d'amendes significatives sanctionnant la discrimination à l'embauche;
- Mettra sur pied des projets pilotes de CV anonymes et offrira aux entreprises qui le désirent un service de présélection des candidats à l'embauche;
- Reverra en profondeur le programme d'embauche des minorités par l'État québécois, notamment en faisant de l'atteinte des objectifs un critère majeur d'avancement pour les cadres chargés du recrutement;
- Lancera une vaste campagne de sensibilisation afin de vaincre la discrimination à l'embauche, dans le logement et ailleurs;
- Instaurera un nouveau cours sur la citoyenneté, au primaire et au secondaire;
- Instaurera des échanges d'étudiants entre Montréal et les régions, au secondaire et au cégep, et fera la promotion de la régionalisation de l'immigration;
- Renforcera les initiatives existantes de médiation entre les propriétaires et les locataires qui proviennent de la diversité, et sanctionnera les propriétaires qui font de la discrimination;
- Lancera la Décennie québécoise de l'alphabétisation, qui aurait un impact positif pour l'enrichissement personnel et économique de l'ensemble des Québécois, y compris des Québécois d'adoption;

UN ÉTAT FORT POUR LA DIVERSITÉ

- Mettra en branle une ambitieuse politique de francisation :
 - ▶ pour assurer une connaissance du français au point d'entrée, pour les futurs immigrants;
 - ▶ d'enseignement du français au travail, pour ceux et celles qui sont déjà chez nous;
 - ▶ une exigence de connaissance réelle du français pour les finissants des cégeps et des universités anglophones, dont une proportion significative d'allophones;
 - ▶ un cran d'arrêt à la pratique de nombreux employeurs réclamant la connaissance de l'anglais pour des tâches où cela n'est pas indiqué – ce qui exclut de nombreux allophones;
 - ▶ l'extension de la loi 101 pour assurer le français langue de travail dans les entreprises de 25 à 50 employés et dans celles à charte fédérale.
- Incitera les partis politiques à intégrer un plus grand nombre de membres de la diversité dans leurs équipes de candidats, dans leurs cabinets politiques, dans leurs organisations internes;
- Fixera une cible légale de 16 % de membres de la diversité au sein des conseils d'administration d'organismes publics et parapublics;
- Incitera à une plus grande présence des membres de la diversité dans les manifestations culturelles québécoises en tous genres;
- Formera un comité de suivi permanent sur l'intégration des personnes immigrantes et sur la lutte contre la discrimination et le racisme.

Un État fort pour répondre aux pénuries d'emploi.

- Choisir, parmi les candidats à l'immigration, ceux qui peuvent immédiatement combler les besoins là où ils se situent, notamment en région, et en évaluant correctement leurs diplômes et leurs acquis;
- Notre objectif : faire en sorte que 25 % des nouveaux arrivants s'installent en région dans un premier mandat;
- S'assurer que les candidats disposent, avant d'arriver, d'une connaissance suffisante du français pour s'intégrer immédiatement dans leur emploi et leur société d'accueil;
- Bien vérifier, au point d'entrée, que les candidats adhèrent aux valeurs et aux lois québécoises, puis renforcer cette connaissance par la suite;
- Ne compter que sur les outils actuellement disponibles pour le gouvernement du Québec, donc ne rien proposer qui suppose l'accord d'Ottawa afin de garantir le succès de cette nouvelle politique.

UN ÉTAT FORT AU SERVICE DE LA RÉUSSITE DES ÉLÈVES



Un gouvernement du Parti Québécois augmentera et protégera les services aux élèves. Il valorisera les enseignants et les professionnels de l'éducation, qui jouent un rôle si important dans notre société.

Un gouvernement du Parti Québécois lancera la Décennie québécoise de l'alphabétisation, instaurera un seuil garanti de services professionnels directs aux élèves, accentuera l'enseignement de l'histoire à tous les niveaux, tout comme il mettra l'accent sur la maîtrise de notre langue commune, le français.

Un État fort pour l'éducation

- Adopter un projet de loi établissant un bouclier de protection budgétaire pour les services à l'éducation, à l'enfance et à la protection de la jeunesse;
- Instaurer un seuil garanti de services professionnels directs aux élèves qui fréquentent l'école publique et les centres de formation aux adultes;
- Lancer des projets pilotes afin d'offrir aux élèves québécois du primaire des activités de découverte, de familiarisation et d'attachement à leur histoire locale et régionale;
- Remplacer le cours d'ÉCR par un cours intitulé Éthique et citoyenneté québécoise;
- Cultiver chez nos jeunes du secondaire et du collégial un intérêt pour la science et les carrières scientifiques;
- Intégrer plus d'heures d'activité physique, de la petite enfance jusqu'à l'enseignement supérieur, par le biais d'une politique nationale du sport et de l'activité physique.

Un État fort pour l'alphabétisation

- Lancer, en janvier 2020, la Décennie québécoise de l'alphabétisation, un grand chantier d'enrichissement collectif pour lutter contre l'analphabétisme et l'illettrisme;
- Engager concrètement le réseau d'éducation, le réseau communautaire, les entreprises, les associations de travailleurs, les partenaires des médias et les dizaines de milliers d'enseignants et de professionnels à la retraite, pour faire de la lutte contre l'analphabétisme et l'illettrisme une réelle priorité.

UN ÉTAT FORT AU SERVICE DE LA RÉUSSITE DES ÉLÈVES

Un État fort pour l'enseignement supérieur

- Réintroduire le cours d'histoire obligatoire au cégep;
- Offrir, dans les cégeps francophones, un parcours enrichi en anglais comportant une session dans un cégep anglophone;
- Exiger que les universités à charte se plient aux mêmes règles que le reste du secteur public, notamment pour les salaires des cadres, et les soumettre aux pouvoirs du Vérificateur général;
- Rembourser les frais de scolarité supplémentaires exigés aux étudiants internationaux qui s'établissent en région après leurs études;
- Offrir une « bourse à la mobilité » pour attirer les étudiants en région;
- Assurer une rémunération pour un stage obligatoire;
- Bonifier le programme d'aide financière aux études;
- Revoir le système de financement des universités, et y réinvestir.

UN ÉTAT FORT AU SERVICE DES FAMILLES



Un gouvernement du Parti Québécois favorisera l'accès aux services de garde éducatifs et allégera le fardeau fiscal des familles.

Un État fort au service de nos tout-petits

- Abolir la taxe famille : retour à un tarif unique de 8,05 \$ pour le premier enfant dans les CPE et les services déjà subventionnés, et de 4 \$ pour le deuxième enfant. Ce sera gratuit pour le troisième et les suivants;
- Offrir l'accès sans frais aux familles dont le revenu est inférieur à 34 000 \$;
- Alléger les tarifs pour les familles éligibles au crédit d'impôt pour solidarité. Plus de 85 000 enfants seront visés par cette mesure (jusqu'à 62 000 \$ par ménage);
- Accorder toutes les futures places en garderie aux CPE.

Un État fort au service des familles

- Adopter un projet de loi établissant un bouclier de protection budgétaire pour les services à l'éducation, à l'enfance et à la protection de la jeunesse.

UN ÉTAT FORT AU SERVICE DE LA JUSTICE



Notre système de justice est à la base d'un règlement pacifique des conflits, ainsi que du respect des droits de la personne et des lois en vigueur. Or, les trop longs délais de traitement entraînent une perte de confiance; l'exercice judiciaire doit être guidé par la rigueur et la célérité.

Un État fort au service de la justice

- Améliorera la confiance qu'ont les citoyennes et les citoyens envers les institutions du système de justice :
 - ▶ Renforcera l'accès à la justice en diminuant ses coûts et ses délais, notamment en justice criminelle et pénale;
 - ▶ Effectuera une réforme globale du droit de la famille, en considérant les recommandations du rapport du Comité consultatif sur le droit de la famille.
- Soutiendra davantage les victimes et leurs proches, en :
 - ▶ Bonifiant l'aide aux victimes d'actes criminels, par exemple en cessant de détourner, sous prétexte d'austérité, les sommes du Fonds d'aide aux victimes d'actes criminels;
 - ▶ Abolissant le délai de prescription imposé aux recours civils découlant d'une agression sexuelle;
 - ▶ Mettant en place un tribunal spécialisé pour les victimes, notamment de violences sexuelles et conjugales, au sein de la Cour du Québec.

UN ÉTAT FORT POUR LA LAÏCITÉ



Le Québec a entamé, à l'aube des années 1960, une longue marche vers la déconfessionnalisation et la laïcité. Depuis plus de 10 ans, cette marche s'est arrêtée. À force d'hésitations successives, nous n'avons pas su concrétiser le consensus québécois en matière de laïcité. Il est temps de se remettre en marche.

Un gouvernement du Parti Québécois fera progresser la laïcité dans le secteur public, tout en assurant le respect de chaque personne.

Un État fort pour la laïcité

- Inscrire dans la loi les éléments qui font consensus en matière de laïcité :
 - ▶ Baliser, dans la Charte des droits et libertés de la personne, les paramètres encadrant les accommodements religieux;
 - ▶ Exclure les accommodements incompatibles avec l'égalité entre les hommes et les femmes;
 - ▶ Faire figurer le principe de la laïcité de l'État dans la Charte des droits et libertés de la personne;
 - ▶ Élaborer, pour les institutions publiques et parapubliques, des balises claires pour répondre aux demandes d'accommodement;
 - ▶ Promouvoir le devoir de réserve chez les employés de l'État pendant les heures de travail;
 - ▶ Obliger tous les fonctionnaires, employés et agents de l'État à avoir le visage découvert dans le cadre de leurs fonctions – sauf, bien sûr, pour un motif de santé ou de sécurité impératif et avéré;
 - ▶ Obliger tous les citoyens à recevoir des services de l'État à visage découvert – sauf, bien sûr, pour un motif de santé ou de sécurité impératif et avéré;
 - ▶ Interdire aux personnes qui ont un pouvoir de contrainte – juges, procureurs, gardiens de prison et policiers – d'afficher leurs convictions, y compris religieuses.
- Protéger la liberté de conscience des élèves, notamment en :
 - ▶ Remplaçant le cours Éthique et culture religieuse par un cours d'éthique et de citoyenneté québécoise;
 - ▶ Interdisant aux personnes en autorité, aux éducateurs en garderie ou en CPE et aux enseignants des niveaux préscolaire, primaire et secondaire d'afficher leurs convictions, y compris religieuses (un droit acquis s'appliquera).
- Lancer un mandat d'enquête sur le rôle et les responsabilités de l'État face au phénomène des groupes à dérives sectaires.

UN ÉTAT FORT AU SERVICE DU FRANÇAIS



La langue française, c'est la sève qui coule dans nos veines depuis plus de 400 ans. Il faut favoriser son développement et encourager celles et ceux qui le font vivre.

Un État fort au service du français

- Adopter, dans les 101 premiers jours de son mandat, une loi 202 qui regroupera ses positions linguistiques, incluant les mesures d'accueil, d'intégration et de francisation;
- Mettre en œuvre l'article 1 de la loi 104 de 2002 faisant du français la langue unique de l'Administration dans ses communications avec les entreprises établies au Québec;
- Rétablir le droit de travailler en français;
- Étendre la loi 101 aux entreprises de 25 à 50 employés ainsi qu'aux entreprises et aux organismes à charte fédérale;
- Mettre un cran d'arrêt à la pratique de nombreux employeurs réclamant la connaissance de l'anglais pour des tâches où cela n'est pas indiqué;
- Exiger une réelle connaissance du français des diplômés des cégeps et des universités anglophones au Québec;
- Demander que 100 % des futurs immigrants et leur conjoint ne soient admis sur le territoire que s'ils démontrent une bonne connaissance du français, et assurer la francisation des réfugiés dès leur arrivée sur le territoire.

UN ÉTAT FORT AU SERVICE D'UNE NATION EN FORME



Un gouvernement du Parti Québécois fera du Québec l'une des nations les plus en forme au monde. Il intégrera l'activité physique du CPE au CHSLD, soutiendra nos athlètes et améliorera les installations sportives et récréatives.

Un État fort au service du sport et de l'activité physique

- Instaurer une politique nationale du sport et de l'activité physique afin de faire du Québec l'une des nations les plus en forme au monde;
- Intégrer une heure d'activité motrice par jour dans les CPE et les garderies subventionnées;
- Intégrer une heure d'activité physique par jour à l'école, de la maternelle au cégep, sous la supervision des enseignants en éducation physique. Cela peut prendre la forme d'animation dans les cours d'école, d'activités parascolaires, de transport actif ou d'activité physique au service de garde;
- Soutenir la participation des écoles primaires et secondaires aux initiatives comme celle des « cubes énergie » du Grand défi Pierre Lavoie;
- Favoriser l'adoption d'une norme « ISO santé entreprise », pour faire valoir les bons coups;
- Soutenir les communautés autochtones dans le développement d'activités physiques, notamment par la mise en valeur de certains sports traditionnels;
- Assurer un minimum d'activités physiques et de loisir dans tous les centres d'hébergement pour personnes âgées, publics et privés;
- Déployer une campagne de promotion afin de faire connaître les nombreux bienfaits de l'activité physique et d'encourager les Québécois à bouger.

Un État fort au service de nos athlètes

- Appuyer davantage les événements sportifs internationaux qui se déroulent ici;
- Soutenir davantage nos athlètes, et ce, dès qu'ils entreront dans la catégorie « espoir »;
- Associer les athlètes à une école primaire ou secondaire afin de faire valoir leurs parcours.

UN ÉTAT FORT AU SERVICE D'UNE NATION EN FORME

Un État fort pour les installations sportives et récréatives

- Appuyer le développement d'activités de plein air partout au Québec;
- Mettre à profit notre grand territoire, en aménageant des « gymnases à aire ouverte » et en mettant en valeur nos parcs nationaux et régionaux;
- Accélérer le déploiement d'infrastructures sportives et récréatives dans les villes, les institutions et en milieu de travail;
- Soutenir l'accessibilité universelle pour les personnes handicapées ou à faible revenu;
- Doter les écoles d'un gymnase conforme ainsi que d'équipements sportifs de qualité;
- De concert avec les municipalités, assurer le développement d'un réseau cyclable et piétonnier sécuritaire et performant, favorisant les transports actifs;
- Doter le Québec d'une politique des loisirs du XXI^e siècle, afin de répondre aux nouvelles réalités sociétales. Cette politique assurera la formation, l'encadrement et la valorisation de centaines de milliers d'indispensables bénévoles.

UN ÉTAT FORT POUR UN NATIONALISME ÉCONOMIQUE ROBUSTE



Le nationalisme économique a contribué par le passé à notre enrichissement collectif. Le Parti Québécois propose une vision renouvelée, actuelle et robuste du nationalisme économique, qui permettra à nos entrepreneurs, à nos talents et à nos régions de déployer leur plein potentiel.

Un État fort au service d'un nationalisme économique musclé

- Renforcer la mission de la Caisse de dépôt et placement du Québec :
 - ▶ remettre au cœur de son mandat le développement économique du Québec et de ses régions, en y incluant le maintien des sièges sociaux;
 - ▶ lancer le Fonds des Québécois, qui permettra à tous les Québécois d'investir directement dans les actifs québécois de la Caisse;
 - ▶ La Caisse de dépôt et placement du Québec devra adopter un plan de désinvestissement graduel des activités d'exploration, de production et de transport par pipeline d'énergies fossiles;
 - ▶ exiger 25 % de contenu québécois dans les projets d'infrastructures de la Caisse.
- Lutter contre l'évasion fiscale et le recours aux paradis fiscaux :
 - ▶ mettre fin à l'application, par le gouvernement du Québec, des conventions fiscales signées par le Canada avec des paradis fiscaux;
 - ▶ instaurer une taxe sur les profits détournés des multinationales;
 - ▶ mettre fin à l'iniquité fiscale entre les entreprises québécoises et étrangères en percevant les taxes sur le commerce électronique, pour les biens tangibles autant qu'intangibles.
- Rendre les subventions de l'État conditionnelles à un engagement, de la part des entreprises, de maintenir des activités économiques au Québec, en incluant une clause de remboursement.
- Épauler les reprises d'entreprise par les employés :
 - ▶ offrir un soutien à la formation de coopératives et à l'élaboration de plans d'affaires;
 - ▶ permettre aux employés réunis en coopérative d'égaliser toute offre d'achat visant l'entreprise.
- Ramener la Politique de souveraineté alimentaire et, ainsi, favoriser l'achat de produits québécois :
 - ▶ mettre sur pied une escouade de conformité des aliments qui s'assurera que les produits importés sont soumis aux mêmes normes et règles que les produits locaux;
 - ▶ miser sur l'extraordinaire pouvoir d'achat du gouvernement du Québec pour exprimer notre préférence envers l'achat québécois;
 - ▶ lancer une nouvelle grande campagne de promotion des aliments du Québec, en mettant l'accent sur leur qualité exemplaire.

UN ÉTAT FORT POUR FACILITER LA VIE À NOS PME



Les PME constituent la colonne vertébrale de notre économie. Exploiter une entreprise, une PME, lors de son lancement, pendant sa croissance et jusqu'à la passation du flambeau, c'est un acte audacieux qui requiert un énorme effort.

Le Parti Québécois s'engage à faciliter la vie de nos PME, à les soutenir durant toutes les phases de leur développement, et à passer d'un État en mode « normatif » à un État plus souple, en mode « solutions ».

Un gouvernement du Parti Québécois réduira de manière concrète le fardeau réglementaire imposé aux PME. Pour ce faire, il s'inspirera des commentaires entendus des femmes et des hommes d'affaires lors de la tournée Priorité PME. Afin de signifier clairement cette volonté de changement, l'allègement réglementaire relèvera directement du bureau du premier ministre.

Un État fort pour faciliter la vie à nos PME

- Instaurer un allègement réglementaire spécifique pour les cinq premières années d'existence d'une entreprise et donner le droit à l'erreur;
- Réduire concrètement et significativement le fardeau réglementaire des PME dès la première année par la création d'une équipe de choc, composée de hauts fonctionnaires et de représentants de PME, et pilotée par un ministre délégué aux PME relevant directement du premier ministre;
- Mettre fin à la culture du « racket » chez Revenu Québec, qui trône en tête du top 10 des ministères et organismes les plus redoutés par les PME;
- Diminuer de beaucoup la paperasse. Le principe « une fois suffit », qui stipule qu'une entreprise ne devrait avoir à fournir la même information qu'une seule fois, sera appliqué à toute la machine gouvernementale;
- Faciliter le rachat d'une entreprise par les employés;
- Revoir les règles fiscales qui font obstacle à la transmission des entreprises d'une génération à l'autre;
- Mettre en place des mesures pour soutenir la commercialisation et l'exportation destinées aux PME œuvrant dans les secteurs de la deuxième et de la troisième transformations, dans toutes les régions du Québec.

UN ÉTAT FORT AU SERVICE DES RÉGIONS



Le Parti Québécois a toujours été et demeure le parti des régions. Un État fort pour les régions, c'est un gouvernement qui agit en véritable partenaire pour que nos régions se développent à la hauteur de leur immense potentiel

Un État fort au service de la création d'emplois en région

- Rendre Internet haute vitesse accessible partout au Québec très rapidement dans le mandat;
- Améliorer le crédit d'impôt remboursable pour les jeunes qui dénichent un emploi en région ou qui s'y installent en tant que travailleurs autonomes dans leur domaine de diplomation, et en faire la promotion.

Un État fort pour une meilleure qualité de vie en région et pour attirer plus d'étudiants

- Faire de la couverture cellulaire en région une priorité;
- Imposer un prix plancher pour les billets d'avion pour les vols régionaux et, ainsi, réduire significativement leur coût;
- Instaurer un système de bourses pour favoriser la mobilité des étudiants et accentuer l'achalandage des universités en région;
- Démocratiser l'accès à la faune pour la population
 - ▶ Rendre gratuit le permis d'initiation à la chasse pour tous;
 - ▶ Rendre gratuit le permis de pêche pour les moins de 18 ans;
 - ▶ Diminuer de 20 % le prix des permis de pêche;
 - ▶ Doubler le nombre de baux de villégiature tirés au sort annuellement;
 - ▶ Rétablir la table de concertation pour déterminer les coûts des baux de villégiature;
 - ▶ Établir une stratégie nationale pour limiter les coûts des rampes de mise à l'eau.

UN ÉTAT FORT AU SERVICE DES RÉGIONS

Un État fort pour des régions en pleine possession de leurs moyens

- Construire avec les régions une loi-cadre sur la décentralisation et la régionalisation;
- Laisser chaque région choisir son modèle de concertation régionale et lui donner une réelle autonomie dans le contrôle des sommes dévolues au développement économique;
- Stopper toute forme de centralisation dans l'appareil public;
- Assurer la coordination des fonds publics investis en région par l'ajout, dans chaque région, d'un sous-ministre qui se rapportera au premier ministre;
- Mettre sur pied la Commission des régions, une commission parlementaire itinérante qui sillonnera le Québec pour rapprocher les Québécois des décisions.

Un État fort pour répondre aux pénuries d'emploi.

- Choisir, parmi les candidats à l'immigration, ceux qui peuvent immédiatement combler les besoins là où ils se situent, notamment en région, et en évaluant correctement leurs diplômes et leurs acquis;
- Notre objectif : faire en sorte que 25 % des nouveaux arrivants s'installent en région dans un premier mandat;
- S'assurer que les candidats disposent, avant d'arriver, d'une connaissance suffisante du français pour s'intégrer immédiatement dans leur emploi et leur société d'accueil;
- Bien vérifier, au point d'entrée, que les candidats adhèrent aux valeurs et aux lois québécoises, puis renforcer cette connaissance par la suite;
- Ne compter que sur les outils actuellement disponibles pour le gouvernement du Québec, donc ne rien proposer qui suppose l'accord d'Ottawa afin de garantir le succès de cette nouvelle politique.

UN ÉTAT FORT AU SERVICE DES PATIENTS



Un gouvernement du Parti Québécois cessera de tout orienter vers les médecins et ramènera l'équilibre vers les patients et l'accès aux soins.

Un gouvernement du Parti Québécois fera une plus grande place à celles et à ceux qui œuvrent aussi dans le réseau et qui n'attendent que l'occasion d'en faire plus. Il encouragera les modèles alternatifs, comme les coopératives, et revalorisera nos CLSC. Il offrira plus de soins à la maison, et soutiendra les proches aidants.

Un État fort au service des patients

- Donner davantage d'autonomie aux 200 000 professionnels de la santé autres que les médecins;
- Imposer un gel de la rémunération des médecins. Avec un mandat fort de l'électorat, rouvrir l'entente avec les médecins spécialistes;
- Garantir un accès de proximité à une infirmière spécialisée dans chaque CLSC jusqu'à 21 heures, 7 jours sur 7;
- Mettre fin au ping-pong des médecins entre le privé et le public;
- Alléger la charge de travail des infirmières et des préposés aux bénéficiaires;
- Étendre à l'ensemble du Québec le modèle des cliniques sans médecin en permettant aux infirmières praticiennes spécialisées (IPS) d'y exercer de façon autonome, selon le modèle de la coopérative SABSA;
- Permettre à d'autres professionnels que les médecins de référer des patients à des spécialistes, sous certaines conditions;
- Mettre fin à l'incorporation des médecins;
- Réinvestir pour les soins en santé mentale;
- Couvrir le premier cycle de fécondation in vitro (FIV) pour les couples infertiles;
- Remettre en place le Commissaire à la santé et au bien-être (CSBE), essentiel à l'amélioration et au suivi des soins offerts aux patients partout au Québec;
- Mieux informer les patients et consulter les professionnels pour réduire le surdiagnostic et le surtraitement;
- Instituer le droit à l'oubli, principe interdisant la discrimination envers les survivants du cancer par les compagnies d'assurances.

UN ÉTAT FORT AU SERVICE DES PATIENTS

Un État fort pour le soutien à domicile

- Assurer un financement adéquat privilégiant l'autonomie, et mieux prendre soin des aînés et des personnes vivant avec un handicap;
- Augmenter le financement du soutien à domicile d'au moins 100 M\$ par année pendant 5 ans – à terme, donc, de 500 M\$ par année;
- Étendre le réseau public de services à domicile en s'appuyant aussi sur les entreprises d'économie sociale;
- Bonifier le Programme d'adaptation de domicile et améliorer les délais de traitement des demandes;
- Mettre en place une politique pour les proches aidants, prévoyant notamment 8 heures de répit par semaine;
- Mieux financer les organismes communautaires offrant du soutien et du répit aux proches aidants et en faire la promotion;
- Mieux appuyer les haltes-répit pour enfants handicapés;
- Étendre le programme d'appels automatisés PAIR à l'ensemble du Québec au cours du mandat;
- Soutenir l'achat de matériel technologique permettant d'assurer une meilleure sécurité aux personnes âgées ou vivant avec un handicap, une maladie mentale ou dégénérative;
- Appuyer le déploiement de logements supervisés pour les personnes atteintes d'une maladie dégénérative : sclérose en plaques, Parkinson, dystrophie musculaire, SLA...;
- Appuyer la mise en place d'équipes multidisciplinaires afin de soutenir les personnes âgées ou vivant avec un handicap, une maladie mentale ou dégénérative qui restent chez elles, de leur assurer un continuum de services et de les tenir informées;
- Assurer un soutien adéquat au transport des personnes vers les centres de jour, permettant ainsi de briser leur isolement.

UN ÉTAT FORT POUR PRENDRE SOIN DES PLUS VULNÉRABLES



Un gouvernement du Parti Québécois mettra en place des leviers visant à assurer que les plus vulnérables de notre société aient une chance égale de réussir dans tous les aspects de leur vie.

Un État fort pour prendre soin des plus vulnérables

- Assurer un financement adéquat privilégiant l'autonomie, et mieux prendre soin des personnes vivant avec un handicap;
- Ajouter 60 M\$ annuellement à terme dans les ressources pour la déficience intellectuelle (DI);
- Ajouter 60 M\$ annuellement à terme dans les ressources pour le trouble du spectre de l'autisme (TSA);
- Réduire le temps d'attente pour obtenir le diagnostic de la DI et du TSA, ainsi que pour l'accès aux services;
- Investir dans les interventions comportementales intensives (ICI);
- Assurer une continuité des services entre la petite enfance et le milieu scolaire, ainsi qu'entre les différentes régions du Québec;
- Développer et bonifier l'offre d'activités de jour significatives et valorisantes, afin de favoriser le maintien des acquis pour les personnes de 21 ans et plus;
- Favoriser le maintien et la création de plateaux de travail afin d'offrir des perspectives d'emploi auprès de la clientèle adulte;
- Assurer un soutien adéquat au transport des personnes vers les centres de jour;
- Soutenir les initiatives technologiques favorisant l'autonomie des personnes;
- Mettre en place des campagnes de sensibilisation afin de réduire les préjugés à l'endroit des personnes vivant avec une DI ou un TSA;
- Étendre l'éligibilité au Supplément pour enfant handicapé nécessitant des soins exceptionnels, et réduire les délais pour le traitement des demandes;
- Investir davantage dans les services de répit, de dépannage et de gardiennage, mais aussi simplifier et adapter les règles pour répondre réellement aux besoins des parents;
- Mieux appuyer les haltes-répît pour enfants handicapés;
- Augmenter le financement du soutien à domicile d'au moins 100 M\$ par année pendant 5 ans – à terme, donc, de 500 M\$ par année;
- Étendre le réseau public de services à domicile en s'appuyant aussi sur les entreprises d'économie sociale;
- Bonifier le Programme d'adaptation de domicile et améliorer les délais de traitement des demandes;
- Mettre en place une politique pour les proches aidants, prévoyant notamment 8 heures de répit par semaine;
- Mieux financer les organismes communautaires offrant du soutien et du répit aux proches aidants et en faire la promotion;
- Étendre le programme d'appels automatisés PAIR à l'ensemble du Québec au cours du mandat;
- Soutenir l'achat de matériel technologique permettant d'assurer une meilleure sécurité aux personnes vivant avec un handicap;
- Assurer de l'accompagnement professionnel aux familles dans le réseau de la santé et des services sociaux;

UN ÉTAT FORT POUR PRENDRE SOIN DES PLUS VULNÉRABLES

- Appuyer le déploiement de logements supervisés;
- Appuyer la mise en place d'équipes multidisciplinaires afin de soutenir les personnes vivant avec un handicap qui restent chez elles, de leur assurer un continuum de services et de les tenir informées;
- Réviser en profondeur l'Instrument de classification ainsi que le mode de rémunération des employés des ressources intermédiaires (RI) et des ressources de type familial (RTF), afin que ces ressources soient en mesure de mieux répondre aux besoins des usagers;
- Mieux financer les organismes communautaires autonomes.

Un État fort au service de la jeunesse

- Adoption d'un projet de loi établissant un bouclier de protection budgétaire pour les services à l'éducation, à l'enfance et à la protection de la jeunesse.

UN ÉTAT FORT AU SERVICE DE LA SOLIDARITÉ



La solidarité, c'est une richesse pour le Québec. De tous temps, les Québécoises et les Québécois ont ouvert les bras et tendu la main à celles et à ceux qui en avaient besoin. Il est plus que temps de retrouver, au Québec, un gouvernement animé par cet esprit de solidarité. Un État fondamentalement engagé dans la lutte contre les inégalités et la pauvreté. Un État fort qui aide, et un État fort qui aide celles et ceux qui aident.

Un État fort au service des travailleuses et les travailleurs

- Hausser le salaire minimum à 15 \$ de l'heure d'ici octobre 2022, tout en établissant un mécanisme d'évaluation continue de la mesure pour s'assurer que ses effets positifs dépassent nettement ses effets négatifs, notamment au sein des PME, du secteur touristique, ainsi que pour les agriculteurs et les organismes communautaires.

Un État fort au service des organismes communautaires

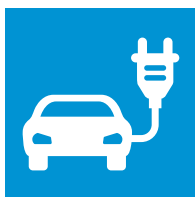
- Reconnaître l'apport des organismes d'action communautaire autonome au développement social et économique du Québec et dans la défense collective des droits;
- Rehausser le financement de la mission des organismes d'action communautaire autonome de l'ensemble des secteurs de 200 M\$ récurrents et cumulatifs durant le mandat. Le financement des organismes sera pluriannuel, plus stable et sera indexé annuellement pour l'ensemble des organismes d'action communautaire autonome;
- Revoir les mécanismes d'indexation avec les organismes communautaires afin que celle-ci reflète correctement leurs dépenses;
- Reconnaître l'autonomie des organismes et leur capacité d'agir selon leurs valeurs;
- Mettre en place un programme d'acquisition et de rénovation d'immeubles à vocation collective : ce programme permettra aux organismes communautaires de consolider leur mission et de diminuer leurs coûts de fonctionnement. Ce soutien de 11 M\$ améliorera leurs conditions matérielles et les services offerts à la population;
- Améliorer les conditions de travail dans le milieu communautaire : Celles-ci sont parfois peu attrayantes, ce qui peut nuire au maintien des meilleures ressources et, ainsi, affecter les services à la population. Pour appuyer ces organismes, nous proposons trois mesures :
 - ▶ Création d'un programme d'assurance collective particulier pour les personnes travaillant dans le milieu communautaire;
 - ▶ Contribution au financement d'une campagne de formation et de promotion en région pour le Régime de retraite des groupes communautaires et de femmes;
 - ▶ Création d'une mutuelle de prévention en santé et sécurité du travail au bénéfice des organismes communautaires.

UN ÉTAT FORT AU SERVICE DE LA SOLIDARITÉ

Un État fort pour l'habitation

- Construire un minimum de 3000 nouvelles unités de logement social par année, et s'assurer que les sommes de la stratégie fédérale du logement viennent s'ajouter à celles du Québec, afin d'atteindre 5000 nouvelles unités de logement social par année;
- Indexer les coûts maximaux admissibles (CMA), car leur non-révision depuis 2009 fait peser un poids financier de plus en plus lourd sur les porteurs de projet et explique les retards, voire les annulations, de projets;
- Mieux soutenir les familles en favorisant l'inclusion des grands logements dans les projets de logement social, en révisant les coûts maximaux admissibles (CMA) des projets de logement social, et en bonifiant le financement à l'unité pour les grands logements;
- Permettre aux personnes âgées qui le souhaitent de rester plus longtemps dans leur logement ou dans leur maison en rétablissant l'aide à l'amélioration de l'habitat à son niveau de 2013-2014.

UN ÉTAT FORT POUR DIMINUER LA CONGESTION, NOTRE DÉPENDANCE AU PÉTROLE ET NOS GES



Le temps perdu dans les embouteillages ne cesse de croître. Les coûts économiques, sociaux et environnementaux de ce véritable fléau sont immenses. Moins de temps dans le trafic, moins d'embouteillages, c'est plus de temps en famille, une meilleure qualité de vie et un environnement plus sain.

Un gouvernement du Parti Québécois s'engage à investir massivement dans l'amélioration réelle des transports, dans la lutte contre la congestion et dans les transports électriques.

En favorisant les transports collectifs et électriques, individuels et collectifs, ce sont des emplois que nous créons ici, une expertise que nous renforçons, tout en diminuant notre consommation de pétrole.

Un État fort pour diminuer la congestion

Le Grand Déblocage dans la région de Montréal, c'est une baisse du trafic de 10 % et une diminution des émissions de GES de 280 000 tonnes par année. C'est la plus grande offensive anticongestion de l'histoire.

- De nouveaux réseaux totalisant 200 kilomètres, comprenant des nouvelles dessertes de tramway sur l'île de Montréal et la Rive-Sud, et des nouvelles dessertes de voies réservées pour bus rapides à Laval, dans la couronne nord, et sur la Rive-Sud, de Sainte-Julie à Châteauguay;

- La renaissance des trains de banlieue, ce qui inclut de nouvelles dessertes vers Joliette, Saint-Hyacinthe, Saint-Jean-sur-Richelieu, le Suroît et davantage de départs pour le train de l'Est, la ligne Deux-Montagnes, le train de l'Ouest, et le train de Saint-Jérôme;
- Une phase 2 qui inclura le covoiturage, l'autopartage, ainsi que le transport actif.

Le Grand Déblocage, c'est aussi

- Des voies réservées pour le transport collectif sur les autoroutes (13, 15, 19, 20, 30, etc.);
- Étudier les conclusions du bureau de projet concernant le 3e lien entre Québec et Lévis.
- Soutenir le projet de transport en commun structurant de Québec;

Un État fort pour rendre les transports aériens plus abordables

- Réduire significativement le coût du transport aérien régional en cassant le monopole d'Air Canada.

UN ÉTAT FORT POUR DIMINUER LA CONGESTION, NOTRE DÉPENDANCE AU PÉTROLE ET NOS GES

Un État fort pour donner un élan aux transports électriques

- Électrifier 100 % des autobus scolaires d'ici 2030;
- Installer 2000 bornes de recharge rapide d'ici 2020;
- 50 % des véhicules légers vendus au Québec en 2030 devront être rechargeables (PHEV ou EV);
- 100 % des véhicules légers vendus au Québec en 2035 devront être rechargeables (PHEV ou EV).

UN ÉTAT FORT AU SERVICE D'UN QUÉBEC PLUS VERT



La lutte contre les changements climatiques constitue un enjeu vital, incontournable pour notre avenir. Un enjeu qui dépasse la seule responsabilité du ministère de l'Environnement et qui nécessite l'engagement soutenu et coordonné de tout l'appareil gouvernemental.

Un gouvernement du Parti Québécois fera de la lutte contre les changements climatiques une véritable priorité de l'État.

Un État fort pour lutter contre les changements climatiques

- Faire du premier budget d'un gouvernement du Parti Québécois celui du virage vert;
- Adopter une loi-cadre sur le respect de nos engagements climatiques;
- Confier au premier ministre le titre de responsable du développement durable et créer un ministère du Climat, de l'Environnement et de l'Énergie;
- Adopter une stratégie de transformation industrielle vers l'économie verte qui mise sur un meilleur accès au capital des entreprises, la recherche et l'innovation vertes, le rôle stratégique de l'État et un meilleur marché du carbone.

Un État fort pour sortir le Québec des hydrocarbures

- Aucun nouveau projet d'hydrocarbures ne sera autorisé, et les permis d'exploration et d'exploitation seront graduellement retirés. Les projets déjà démarrés devront quant à eux respecter trois conditions minimales : l'acceptabilité sociale, la réduction de l'empreinte écologique, et l'interdiction de la fracturation hydraulique ou de tout autre procédé chimique similaire;
- Un BAPE générique sur la filière des hydrocarbures en Gaspésie sera lancé;
- La Loi sur les hydrocarbures et ses règlements afférents seront abrogés;
- La Caisse de dépôt et placement du Québec devra adopter un plan de désinvestissement graduel des activités d'exploration, de production et de transport par pipeline d'énergies fossiles.

UN ÉTAT FORT AU SERVICE D'UN QUÉBEC PLUS VERT

Un État fort pour protéger notre eau

- Adopter une stratégie de réduction du risque d'inondation misant sur la concertation à l'échelle des bassins versants, la prise en compte du risque d'inondation dans l'aménagement du territoire et la planification urbaine, la protection des milieux naturels, et l'amélioration des connaissances sur les zones inondables;
- Adopter une stratégie de réduction des déversements d'eaux usées misant sur une mise à niveau des ouvrages municipaux prioritaires d'assainissement des eaux, des inspections accrues, une loi mieux appliquée, l'accélération du verdissement des villes, ainsi que la mise en place de mesures de captage des eaux pluviales et de réduction de la consommation d'eau potable.

Un État fort pour protéger la biodiversité essentielle à la vie

- Respecter les engagements internationaux du Québec en matière de protection de la biodiversité par la désignation, d'ici 2020, d'au moins 17 % des zones terrestres et d'eaux intérieures et 10 % des zones marines et côtières comme aires protégées.

Un État fort pour affirmer nos compétences en matière environnementale et renforcer le BAPE

- Adopter une loi affirmant la primauté de la compétence du Québec en matière d'environnement qui inclue l'affirmation de notre pouvoir exclusif pour évaluer tout projet réalisé en territoire québécois, et statuer à son sujet;
- Garantir l'indépendance du BAPE en désignant ses dirigeants (président et vice-président) par l'adoption d'une motion aux deux tiers des élus de l'Assemblée nationale, ainsi que l'ensemble de ses membres par le biais d'un comité de sélection indépendant.



**UN ÉTAT FORT
POUR RÉUSSIR
L'INDEPENDANCE.**

PERMANENCE NATIONALE

1200, avenue Papineau, bureau 150
Montréal (Québec) H2K 4R5

pq.org



**UN ÉTAT FORT
POUR RÉUSSIR L'INDÉPENDANCE**